



Le 19 décembre 2013

**Lancement du projet PAERPA sur le territoire
9^e-10^e-19^e arrondissements de Paris**

Perspectives de mise en œuvre

**Gilles Echardour
Délégué territorial de Paris
ARS Ile-de-France**

Plan de l'intervention

- Les principes de mise en œuvre
- La lettre d'engagement et le conventionnement avec les acteurs



Les principes de mise en œuvre



Des transformations sur les différentes composantes du système

- La prise en charge coordonnée de proximité
- L'évolution significative des systèmes d'information
- Une mobilisation différente du secteur médicosocial
- Une implication innovatrice des partenaires hospitaliers
- Une démocratie sanitaire renforcée

La prise en charge coordonnée de proximité

- Elle est envisagée autour d'acteurs de premier recours avec une rémunération identifiée (100€) et une formalisation prédéfinie : le plan personnalisé de soins.
- Des discussions nationales sur le partage de cette rémunération sont en cours.
- Des travaux complémentaires sont à mener au plan local en particulier autour des notions de :
 - La coordination de proximité,
 - La coordination d'appui,
 - La gestion de cas complexes,
 - La création de services nouveaux auprès des professionnels de santé.

Une évolution significative des systèmes d'information

- Un choix national a été fait : celui du recours généralisé à la messagerie sécurisée.
- L'agence souhaite faire de cet axe une dimension stratégique majeure en apportant de nouveaux outils.
- Un audit des outils actuellement utilisés est envisagé à brève échéance.



Une mobilisation différente du secteur médico social

L'ARS et le Conseil général souhaitent conjointement introduire des aménagements au dispositif actuel d'intervention des services ou établissements médicosociaux par exemple :

- La généralisation d'infirmière de nuit dans les EPHAD.
- Un recours plus étendu à la télémédecine.
- Une simplification des démarches administratives.
- Une tarification facilitant le recours à l'hébergement temporaire.
- Une extension des programmes d'éducation thérapeutique.

Une implication innovatrice des partenaires hospitaliers

- Plusieurs aspects d'une implication innovatrice de l'hôpital sont en débat :
 - Une optimisation des étapes internes et externes du parcours.
 - Une extension progressive des dispositifs Prado ou de type Prado (accompagnement du retour à domicile).
 - Une mobilisation d'équipes universitaires sur des fonctions d'observation ou d'évaluation.

Une démocratie sanitaire renforcée

- Une adaptation de la gouvernance du projet.
- Une conduite de certains aspects à un niveau infra-arrondissement.
- Des ateliers Paerpa programmés fin janvier pour construire ensemble une adhésion collective au projet.
- Des rencontres Paerpa lieux d'échange ouverts sur les différentes dimensions du projet.
- Une conduite de projet spécifique :
 - Conduite collective de l'ARS et de ses partenaires,
 - Outils de communication adaptés (site internet).

La lettre d'engagement et la contractualisation avec les acteurs



La lettre d'engagement

- Elle a pour vocation de :
 - Confirmer les engagements des acteurs du territoire,
 - De reprendre les principes d'intervention précédemment évoqués,
 - De constituer un référentiel partagé.

- Elle se présentera comme un avenant au contrat de territoire.

- Un avant projet sera diffusé dans les prochaines semaines.

- Elle devrait être transmise au niveau national au cours du premier trimestre 2014.

La contractualisation avec les acteurs

- A priori une contractualisation est envisagée avec chaque acteur ou catégorie d'acteurs.
- Les modalités seront prochainement discutées.
- Cette procédure doit restée souple et adaptée au contexte.
- Des contacts seront établis en janvier.

En conclusion: Les enjeux du projet

- **Nécessité d'une mobilisation large**, au sein de l'ARS (siège et DT) et dans le territoire,
- **Responsabilisation collective et territoriale** des acteurs autour d'un parcours fluide, identifié et coordonné,
- Opportunité rare de mise en œuvre d'**actions et expérimentations innovantes**, susceptibles d'être modélisées pour d'autres territoires ou d'autres thématiques,
- Travaux pratiques dès janvier.